

Communiqué de presse

Le 20 octobre 2017

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018 DU DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

L'Assemblée départementale, réunie en séance publique autour de son Président, Patrick Devedjian, a débattu vendredi 20 octobre des orientations budgétaires pour l'année 2018 et des engagements pluriannuels du Département. La séance portait sur l'examen du contexte dans lequel la préparation du Budget 2018 s'inscrit et ses impacts sur les ressources du Département, les orientations budgétaires en termes de dépenses, et l'équilibre global anticipé du Budget. Toutes les politiques qui seront menées par le Département en 2018 seront réalisées dans un cadre budgétaire et financier sain et rigoureux, comme l'a une nouvelle fois souligné l'agence de notation Standard & Poor's, qui a confirmé le 23 mai dernier la note de long terme du Département « AA perspective stable » (la note la plus élevée en France puisqu'elle est plafonnée par la note de l'État).

Le Président du Département a axé la politique budgétaire 2018 sur :

- La solidarité : une priorité départementale

En 2018, plus de 850 M€ (en fonctionnement) devraient être dédiés aux personnes âgées, handicapées et aux familles en difficulté. La solidarité représente près de 60% du budget de fonctionnement du Département. Parmi ces dépenses, le soutien à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées devrait atteindre 322 M€ en 2018. Le budget dédié aux personnes vulnérables pourrait atteindre près de 192 M€, pour l'essentiel en faveur des bénéficiaires du RSA (allocations et financement des actions d'insertion). Le budget consacré à la protection de l'enfance devrait s'élever à 167 M€.

- Une politique d'investissement ambitieuse notamment à La Défense

En 2018, l'enveloppe consacrée à l'investissement devrait s'élever à 400 M€. Par l'intermédiaire du futur Établissement public local *Paris – La Défense* qui sera créé le 1^{er} janvier 2018, le Département accompagnera financièrement les **grands travaux de rénovation de La Défense** pour maintenir le site à la première place des quartiers d'affaires européens. Le Département poursuivra sa **politique d'investissement volontariste** engagée depuis 2009 au travers des 3,5 Md€ investis sur le territoire, qui a pour objectif de répondre aux **besoins de mobilité croissante** des administrés, soutenir la **création de logements** et les actions en faveur de la **rénovation urbaine**, développer une **gestion dynamique du patrimoine immobilier** et **préserver les ressources et les espaces naturels** sur l'ensemble du territoire.

- Le rapprochement avec les Yvelines : la poursuite des mutualisations

En 2017, de nouvelles compétences (les services d'entretien et d'exploitation de la voirie départementale et des services en charge de l'adoption) ont été mutualisées et transférées à l'Établissement Public Interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine (EPI 78/92). Ces regroupements ont eu lieu à moyens budgétaires constants, avec la perspective de réaliser des économies d'échelles. La coordination des actions se poursuivra en 2018, avec le démarrage des travaux du futur **Foyer d'accueil médicalisé interdépartemental**, pour lequel 2 M€ seront investis par la collectivité.

La politique budgétaire départementale vise également à continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement pour maintenir la qualité d'accueil et de service en direction des usagers, notamment dans le cadre de la politique de solidarité.

« Nous continuerons d'assumer pleinement notre cœur de métier, la Solidarité, et d'investir à bon escient pour répondre aux attentes de nos concitoyens. Le Département jouera également un rôle majeur dans l'évolution du quartier d'affaires de La Défense et la modernisation indispensable de ses infrastructures. » souligne Patrick Devedjian, Président du Département des Hauts-de-Seine.

Les orientations budgétaires 2018 seront marquées par :

- une enveloppe de 850 M€ pour les politiques sociales,
- un fort investissement à hauteur de 400 M€,
- la préservation du niveau d'autofinancement,
- une réduction des charges de fonctionnement,
- une maîtrise de la dette,
- le non-recours au levier fiscal au travers du maintien du taux de taxe foncière.

Contacts presse

Muriel HOYAUX
Grégoire LEBouc

tél. : 01 41 91 27 27

courriel : presse92@hauts-de-seine.fr
www.hauts-de-seine.fr